

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

**Commune de PONT D'AIN**

**Numéro SIRET : 21010304000015**

**POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE PONT D'AIN**

**M14**

**BUDGET PRIMITIF**

**voté par nature**

**BUDGET : Budget Principal**

**ANNEE 2019**

<b>Code INSEE</b> 01304	<b>Commune de PONT D'AIN</b> Budget Principal	<b>BP</b> 2019
----------------------------	--	-------------------

<b>I - INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES</b>	<b>A</b>

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	2 957
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i> ) :	44
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	
Communauté de communes Rives de l'Ain - Pays du Cerdon	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
2 329 186,00	2 528 765,00	776,14	848,74

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCP) (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	570,37	756,00
2	Produit des impositions directes/population	267,16	375,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	672,87	909,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	756,49	299,00
5	Encours de dette/population	772,48	702,00
6	DGF/population	107,54	144,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	48,41%	47,72%
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	92,31%	90,97%
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	112,43%	32,89%
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	114,80%	77,22%

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

Commune de PONT D'AIN - 01 - Budget Principal	BP 2019
---	---------

<b>I - INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	<b>B</b>

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
  - avec les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
  - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice 2018 après le vote du compte administratif 2018.

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## VUE D'ENSEMBLE

A1

## FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
<b>V O T E</b>	<b>CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)</b>	<b>1 989 670,00</b>	<b>1 989 670,00</b>

+ + +

<b>R E P O R T S</b>	<b>RESTES A REALISER ( R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)</b>		
	<b>002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)</b>	<b>(si déficit)</b>	<b>(si excédent)</b>

= = =

	<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)</b>	<b>1 989 670,00</b>	<b>1 989 670,00</b>
--	--	---------------------	---------------------

## INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
<b>V O T E</b>	<b>CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)</b>	<b>2 284 283,25</b>	<b>1 207 296,05</b>

+ + +

<b>R E P O R T S</b>	<b>RESTES A REALISER ( R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)</b>	<b>179 848,82</b>	<b>129 774,00</b>
	<b>001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)</b>	<b>(si solde négatif)</b>	<b>(si solde positif) 1 127 062,02</b>

= = =

	<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)</b>	<b>2 464 132,07</b>	<b>2 464 132,07</b>
--	---	---------------------	---------------------

## TOTAL

	<b>TOTAL DU BUDGET (4)</b>	<b>4 453 802,07</b>	<b>4 453 802,07</b>
--	----------------------------	---------------------	---------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

## DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
011	Charges à caractère général	504 840,00	0,00	501 930,00	501 930,00	501 930,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	786 800,00	0,00	816 500,00	816 500,00	816 500,00
014	Atténuations de produits		0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	202 000,00	0,00	238 210,00	238 210,00	238 210,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>1 493 640,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 556 640,00</b>	<b>1 556 640,00</b>	<b>1 556 640,00</b>
66	Charges financières	75 000,00	0,00	70 000,00	70 000,00	70 000,00
67	Charges exceptionnelles	2 860,00	0,00	8 000,00	8 000,00	8 000,00
022	Dépenses imprévues ( fonctionnement )	56 281,02		51 934,85	51 934,85	51 934,85
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>1 627 781,02</b>	<b>0,00</b>	<b>1 686 574,85</b>	<b>1 686 574,85</b>	<b>1 686 574,85</b>
023	Virement à la section d'investissement (5)	280 000,00		270 000,00	270 000,00	270 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)	31 688,98		33 095,15	33 095,15	33 095,15
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc			0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>311 688,98</b>		<b>303 095,15</b>	<b>303 095,15</b>	<b>303 095,15</b>
<b>TOTAL</b>		<b>1 939 470,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 989 670,00</b>	<b>1 989 670,00</b>	<b>1 989 670,00</b>

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

1 989 670,00

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
013	Atténuations de charges	30 300,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverse	130 070,00	0,00	135 670,00	135 670,00	135 670,00
73	Impôts et taxes	1 227 700,00	0,00	1 291 800,00	1 291 800,00	1 291 800,00
74	Dotations, subventions et participations	359 800,00	0,00	369 700,00	369 700,00	369 700,00
75	Autres produits de gestion courante	189 000,00	0,00	175 000,00	175 000,00	175 000,00
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>1 936 870,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 987 170,00</b>	<b>1 987 170,00</b>	<b>1 987 170,00</b>
76	Produits financiers	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00	2 500,00
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>1 939 470,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 989 670,00</b>	<b>1 989 670,00</b>	<b>1 989 670,00</b>
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)			0,00	0,00	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc			0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>1 939 470,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 989 670,00</b>	<b>1 989 670,00</b>	<b>1 989 670,00</b>

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

1 989 670,00

Pour information :

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL  
DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION  
D'INVESTISSEMENT (6)**

303 095,15

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	24 000,00	12 843,70	11 000,00	11 000,00	23 843,70
204	Subventions d'équipement versées	50 805,00	0,00	8 000,00	8 000,00	8 000,00
21	Immobilisations corporelles	294 632,00	15 685,08	283 600,00	283 600,00	299 285,08
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	2 227 317,15	151 320,04	1 754 500,00	1 754 500,00	1 905 820,04
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>2 596 754,15</b>	<b>179 848,82</b>	<b>2 057 100,00</b>	<b>2 057 100,00</b>	<b>2 236 948,82</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	161 550,00	0,00	150 000,00	150 000,00	150 000,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues ( investissement )	90 862,18		52 727,25	52 727,25	52 727,25
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>252 412,18</b>	<b>0,00</b>	<b>202 727,25</b>	<b>202 727,25</b>	<b>202 727,25</b>
45..	<b>Total des opé. pour le compte de tiers (8)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>2 849 166,33</b>	<b>179 848,82</b>	<b>2 259 827,25</b>	<b>2 259 827,25</b>	<b>2 439 676,07</b>
040	Opérations d'ordre entre sections (4)			0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	5 400,00		24 456,00	24 456,00	24 456,00
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>5 400,00</b>		<b>24 456,00</b>	<b>24 456,00</b>	<b>24 456,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>2 854 566,33</b>	<b>179 848,82</b>	<b>2 284 283,25</b>	<b>2 284 283,25</b>	<b>2 464 132,07</b>
						+
	<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)</b>					<b>0,00</b>
						=
	<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>					<b>2 464 132,07</b>

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	197 970,00	29 970,00	227 000,00	227 000,00	256 970,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 397,00	0,00	330,00	330,00	330,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>199 367,00</b>	<b>29 970,00</b>	<b>227 330,00</b>	<b>227 330,00</b>	<b>257 300,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	450 000,00	0,00	175 000,00	175 000,00	175 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	435 517,33	0,00	475 314,90	475 314,90	475 314,90
165	Dépôts et cautionnements reçus	550,00	0,00	1 100,00	1 100,00	1 100,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
024	Produits de cessions	5 400,00	99 804,00	0,00	0,00	99 804,00
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>892 467,33</b>	<b>99 804,00</b>	<b>652 414,90</b>	<b>652 414,90</b>	<b>752 218,90</b>
45..	<b>Total des opé. pour le compte de tiers (8)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>1 091 834,33</b>	<b>129 774,00</b>	<b>879 744,90</b>	<b>879 744,90</b>	<b>1 009 518,90</b>
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	280 000,00		270 000,00	270 000,00	270 000,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	31 688,98		33 095,15	33 095,15	33 095,15
041	Opérations patrimoniales (4)	5 400,00		24 456,00	24 456,00	24 456,00
	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>317 088,98</b>		<b>327 551,15</b>	<b>327 551,15</b>	<b>327 551,15</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>1 408 923,31</b>	<b>129 774,00</b>	<b>1 207 296,05</b>	<b>1 207 296,05</b>	<b>1 337 070,05</b>
						+
	<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>					<b>1 127 062,02</b>
						=
	<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>					<b>2 464 132,07</b>

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL  
DEGAGE PAR LA SECTION DE  
FONCTIONNEMENT (10)**

303 095,15

<b>Commune de PONT D'AIN - 01 - Budget Principal</b>	<b>BP 2019</b>
--	----------------

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES</b>	<b>A3</b>

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

## 1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	501 930,00		501 930,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	816 500,00		816 500,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	238 210,00		238 210,00
66	Charges financières	70 000,00	0,00	70 000,00
67	Charges exceptionnelles	8 000,00	0,00	8 000,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	33 095,15	33 095,15
022	Dépenses imprévues ( fonctionnement )	51 934,85		51 934,85
023	Virement à la section d'investissement		270 000,00	270 000,00
<b>Dépenses de fonctionnement - Total</b>		<b>1 686 574,85</b>	<b>303 095,15</b>	<b>1 989 670,00</b>

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

1 989 670,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	150 000,00	0,00	150 000,00
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	1 905 820,04		1 905 820,04
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	23 843,70	0,00	23 843,70
204	Subventions d'équipements versés	8 000,00	0,00	8 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	299 285,08	9 000,00	308 285,08
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	15 456,00	15 456,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues ( investissement )	52 727,25		52 727,25
<b>Dépenses d'investissement - Total</b>		<b>2 439 676,07</b>	<b>24 456,00</b>	<b>2 464 132,07</b>

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

2 464 132,07

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B2</b>

**2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)**

	<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>Opérations réelles (1)</b>	<b>Opérations d'ordre (2)</b>	<b>TOTAL</b>
013	Atténuations de charges	15 000,00		15 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	135 670,00		135 670,00
73	Impôts et taxes	1 291 800,00		1 291 800,00
74	Dotations, subventions et participations	369 700,00		369 700,00
75	Autres produits de gestion courante	175 000,00	0,00	175 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	2 500,00	0,00	2 500,00
<b>Recettes de fonctionnement - Total</b>		<b>1 989 670,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 989 670,00</b>

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>1 989 670,00</b>
--	---------------------

	<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>Opérations réelles (1)</b>	<b>Opérations d'ordre (2)</b>	<b>TOTAL</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	175 000,00	9 000,00	184 000,00
13	Subventions d'investissement	256 970,00	0,00	256 970,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	1 430,00	0,00	1 430,00
18	Compte de liaison : affectation	(7) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	15 456,00	15 456,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 000,00	0,00	1 000,00
28	Amortissements des immobilisations		33 095,15	33 095,15
45..	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		270 000,00	270 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	99 804,00		99 804,00
<b>Recettes d'investissement - Total</b>		<b>534 204,00</b>	<b>327 551,15</b>	<b>861 755,15</b>

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>1 127 062,02</b>
--	---------------------

<b>AFFECTATION AU COMPTE 1068</b>	<b>475 314,90</b>
-----------------------------------	-------------------

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>2 464 132,07</b>
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général</b>	<b>504 840,00</b>	<b>501 930,00</b>	<b>501 930,00</b>
6042	Achats prestations de services (autres que terrains à aménager)	1 200,00	1 200,00	1 200,00
60611	Eau et assainissement	10 000,00	10 000,00	10 000,00
60612	Énergie - Électricité	51 000,00	51 000,00	51 000,00
60613	Chauffage urbain	53 000,00	55 000,00	55 000,00
60621	Combustibles	8 000,00	10 000,00	10 000,00
60622	Carburants	8 000,00	8 000,00	8 000,00
60623	Alimentation	500,00	500,00	500,00
60628	Autres fournitures non stockées	500,00	500,00	500,00
60631	Fournitures d'entretien	9 000,00	9 000,00	9 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	6 000,00	5 300,00	5 300,00
60633	Fournitures de voirie	5 000,00	4 000,00	4 000,00
60636	Vêtements de travail	3 500,00	2 500,00	2 500,00
6064	Fournitures administratives	4 000,00	4 000,00	4 000,00
6065	Livres, disques, cassettes...(bibliothèques et médiathèques)	2 500,00	2 500,00	2 500,00
6067	Fournitures scolaires	18 000,00	17 500,00	17 500,00
6068	Autres matières et fournitures	13 500,00	15 000,00	15 000,00
611	Contrats de prestations de services	89 200,00	76 200,00	76 200,00
6132	Locations immobilières	6 300,00	6 300,00	6 300,00
6135	Locations mobilières	1 400,00	1 400,00	1 400,00
614	Charges locatives et de copropriété	12 000,00	14 000,00	14 000,00
61521	Terrains	8 000,00	6 500,00	6 500,00
615221	Entretien et réparations bâtiments publics	25 000,00	24 000,00	24 000,00
615228	Entretien et réparations autres bâtiments	5 000,00	5 000,00	5 000,00
615231	Entretien et réparations voiries	25 000,00	19 000,00	19 000,00
615232	Entretien et réparations réseaux	5 000,00	5 000,00	5 000,00
61551	Matériel roulant	11 000,00	9 000,00	9 000,00
61558	Autres biens mobiliers	6 000,00	5 000,00	5 000,00
6156	Maintenance	15 000,00	23 000,00	23 000,00
6161	Assurance multirisques	11 800,00	12 000,00	12 000,00
6168	Autres primes d'assurance	3 000,00	3 500,00	3 500,00
6182	Documentation générale et technique	1 600,00	2 000,00	2 000,00
6184	Versements à des organismes de formation	5 000,00	4 200,00	4 200,00
6188	Autres frais divers	5 540,00	5 540,00	5 540,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	500,00	1 000,00	1 000,00
6226	Honoraires	8 000,00	4 400,00	4 400,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	500,00	1 000,00	1 000,00
6228	Divers	100,00	800,00	800,00
6231	Annonces et insertions	1 200,00	1 000,00	1 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	5 000,00	15 000,00	15 000,00
6237	Publications	3 200,00	3 200,00	3 200,00
6238	Divers		790,00	790,00
6247	Transports collectifs	15 600,00	15 800,00	15 800,00
6256	Missions	200,00	500,00	500,00
6257	Réceptions		800,00	800,00
6261	Frais d'affranchissement	4 000,00	4 300,00	4 300,00
6262	Frais de télécommunications	9 500,00	9 500,00	9 500,00
627	Services bancaires et assimilés	300,00	300,00	300,00
6281	Concours divers (cotisations...)	5 900,00	5 900,00	5 900,00
63512	Taxes foncières	21 000,00	20 000,00	20 000,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	300,00	0,00	0,00
<b>012</b>	<b>Charges de personnel et frais assimilés</b>	<b>786 800,00</b>	<b>816 500,00</b>	<b>816 500,00</b>
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	9 500,00	9 800,00	9 800,00
6338	Autres impôts, taxes, ...sur rémunérations	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6411	Personnel titulaire	395 000,00	423 000,00	423 000,00
6413	Personnel non titulaire	132 000,00	120 500,00	120 500,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	97 000,00	97 000,00	97 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	115 000,00	120 000,00	120 000,00

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	8 700,00	4 900,00	4 900,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	23 900,00	36 000,00	36 000,00
6456	Versement au F.N.C du supplément familial	1 500,00	1 200,00	1 200,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	2 700,00	2 600,00	2 600,00
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>202 000,00</b>	<b>238 210,00</b>	<b>238 210,00</b>
6531	Indemnités	50 900,00	50 900,00	50 900,00
6533	Cotisations de retraite	2 200,00	2 200,00	2 200,00
6534	Cotisations de sécurité sociale - part patronale	5 800,00	5 800,00	5 800,00
6535	Formation	500,00	550,00	550,00
6541	Créances admises en non-valeur		60,00	60,00
6542	Créances éteintes	1 000,00	2 900,00	2 900,00
6553	Service d'incendie	48 100,00	49 100,00	49 100,00
65548	Autres contributions	71 000,00	106 300,00	106 300,00
6558	Autres contributions obligatoires	700,00	0,00	0,00
657348	Autres communes	2 800,00	2 200,00	2 200,00
657362	CCAS	2 500,00	2 500,00	2 500,00
65737	Autres établissements publics locaux		0,00	0,00
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres ...	15 500,00	15 500,00	15 500,00
65888	Autres	1 000,00	200,00	200,00
<b>TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)</b>		<b>1 493 640,00</b>	<b>1 556 640,00</b>	<b>1 556 640,00</b>
<b>66</b>	<b>Charges financières (b)</b>	<b>75 000,00</b>	<b>70 000,00</b>	<b>70 000,00</b>
66111	Intérêts réglés à l'échéance	75 000,00	70 000,00	70 000,00
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles (c)</b>	<b>2 860,00</b>	<b>8 000,00</b>	<b>8 000,00</b>
6714	Bourses et prix	960,00	900,00	900,00
6718	Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 400,00	1 400,00	1 400,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	500,00	5 700,00	5 700,00
<b>022</b>	<b>Dépenses imprévues ( fonctionnement ) (e)</b>	<b>56 281,02</b>	<b>51 934,85</b>	<b>51 934,85</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e</b>		<b>1 627 781,02</b>	<b>1 686 574,85</b>	<b>1 686 574,85</b>
<b>023</b>	<b>Virement à la section d'investissement</b>	<b>280 000,00</b>	<b>270 000,00</b>	<b>270 000,00</b>
<b>042</b>	<b>Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)(8)(9)</b>	<b>31 688,98</b>	<b>33 095,15</b>	<b>33 095,15</b>
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	31 688,98	33 095,15	33 095,15
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>311 688,98</b>	<b>303 095,15</b>	<b>303 095,15</b>
<b>043</b>	<b>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>311 688,98</b>	<b>303 095,15</b>	<b>303 095,15</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>1 939 470,00</b>	<b>1 989 670,00</b>	<b>1 989 670,00</b>

+

RESTES A REALISER 2018 (11)

0,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

1 989 670,00

## Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

Commune de PONT D'AIN - 01 - Budget Principal	BP 2019
---	---------

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
<b>013</b>	<b>Atténuations de charges</b>	<b>30 300,00</b>	<b>15 000,00</b>	<b>15 000,00</b>
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	30 000,00	15 000,00	15 000,00
6459	Remboursements sur charges de SS et de prévoyance	300,00	0,00	0,00
<b>70</b>	<b>Produits des services, du domaine et ventes diverses</b>	<b>130 070,00</b>	<b>135 670,00</b>	<b>135 670,00</b>
7023	Menus produits forestiers	100,00	0,00	0,00
70311	Concession dans les cimetières (produit net)	3 300,00	4 000,00	4 000,00
70323	Redevance d'occupation du domaine public communal	2 300,00	2 300,00	2 300,00
70328	Autres droits de stationnement et de location	4 700,00	4 700,00	4 700,00
7035	Locations de droits de chasse et de pêche	120,00	120,00	120,00
7062	Redevances et droits des services à caractère culturel	500,00	500,00	500,00
7066	Redevances et droits des services à caractère social	50,00	50,00	50,00
7067	Redevances et droits des services périscolaires et d'enseigne	82 000,00	89 000,00	89 000,00
70875	Aux communes membres du GFP	7 000,00	7 000,00	7 000,00
70876	Par le GFP de rattachement	20 000,00	20 000,00	20 000,00
70878	par d'autres redevables	10 000,00	8 000,00	8 000,00
<b>73</b>	<b>Impôts et taxes</b>	<b>1 227 700,00</b>	<b>1 291 800,00</b>	<b>1 291 800,00</b>
73111	Taxes foncières et d'habitation	743 000,00	790 000,00	790 000,00
73211	Attribution de compensation	389 200,00	405 300,00	405 300,00
7336	Droits de place	3 500,00	2 500,00	2 500,00
7351	Taxe sur la consommation finale d'électricité	52 000,00	50 000,00	50 000,00
7381	Taxe additionnelle aux droits de mutation ou à la taxe de publi	40 000,00	44 000,00	44 000,00
<b>74</b>	<b>Dotations, subventions et participations</b>	<b>359 800,00</b>	<b>369 700,00</b>	<b>369 700,00</b>
7411	Dotation forfaitaire	200 000,00	200 000,00	200 000,00
74121	Dotation de solidarité rurale	107 000,00	118 000,00	118 000,00
744	FCTVA	7 000,00	6 000,00	6 000,00
7461	DGD	100,00	100,00	100,00
74718	Autres		600,00	600,00
7473	Départements	15 000,00	14 000,00	14 000,00
748314	Dotation unique compensations spécifiques taxe professionnelle	700,00	0,00	0,00
74834	Etat - Compensation au titre des exonérations des taxes foncièr	2 000,00	2 000,00	2 000,00
74835	Etat - Compensation au titre des exonérations de taxe d'habitat	28 000,00	29 000,00	29 000,00
<b>75</b>	<b>Autres produits de gestion courante</b>	<b>189 000,00</b>	<b>175 000,00</b>	<b>175 000,00</b>
752	Revenus des immeubles	174 000,00	160 000,00	160 000,00
7588	Autres produits divers de gestion courante	15 000,00	15 000,00	15 000,00
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES</b> (a) = (70+74+75+013)		<b>1 936 870,00</b>	<b>1 987 170,00</b>	<b>1 987 170,00</b>
<b>76</b>	<b>Produits financiers (b)</b>	<b>100,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
764	Revenus des valeurs mobilières de placement	100,00	0,00	0,00
<b>77</b>	<b>Produits exceptionnels (c)</b>	<b>2 500,00</b>	<b>2 500,00</b>	<b>2 500,00</b>
7718	Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 000,00	1 000,00	1 000,00
773	Mandats annulés (exerc. antérieurs)	500,00	500,00	500,00
7788	Produits exceptionnels divers	1 000,00	1 000,00	1 000,00
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d</b>		<b>1 939 470,00</b>	<b>1 989 670,00</b>	<b>1 989 670,00</b>
<b>042</b>	<b>Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
777	Quote-part des subventions d'investissement transférées au comp		0,00	0,00
<b>043</b>	<b>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE</b> (= Total des opérations réelles et d'ordre)		<b>1 939 470,00</b>	<b>1 989 670,00</b>	<b>1 989 670,00</b>

Commune de PONT D'AIN - 01 - Budget Principal	BP	2019
---	----	------

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>A2</b>

RESTES A REALISER 2018 (10)	+	0,00
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	+	0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	=	1 989 670,00

**Détail du calcul des ICNE au compte 7622**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
<b>010</b>	<b>Stocks</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)</b>	<b>24 000,00</b>	<b>11 000,00</b>	<b>11 000,00</b>
202	Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadastre	20 000,00	5 000,00	5 000,00
2051	Concessions et droits similaires	4 000,00	6 000,00	6 000,00
<b>204</b>	<b>Subventions d'équipement versées (hors opérations)</b>	<b>50 805,00</b>	<b>8 000,00</b>	<b>8 000,00</b>
2041512	GFP de rattachement - Bâtiments et installations	15 805,00	8 000,00	8 000,00
2041582	Autres groupements - Bâtiments et installations	35 000,00	0,00	0,00
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles (hors opérations)</b>	<b>294 632,00</b>	<b>283 600,00</b>	<b>283 600,00</b>
2111	Terrains nus	90 800,00	54 000,00	54 000,00
2128	Autres agencements et aménagements de terrains	1 300,00	0,00	0,00
21316	Équipements du cimetière	5 500,00	2 000,00	2 000,00
21318	Autres bâtiments publics		6 000,00	6 000,00
2151	Réseaux de voirie	37 000,00	125 000,00	125 000,00
2152	Installations de voirie	35 032,00	12 500,00	12 500,00
21568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	4 000,00	15 000,00	15 000,00
21571	Matériel roulant - Voirie	95 000,00	0,00	0,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie		46 500,00	46 500,00
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques		9 000,00	9 000,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	9 400,00	6 000,00	6 000,00
2184	Mobilier	7 800,00	4 200,00	4 200,00
2188	Autres immobilisations corporelles	8 800,00	3 400,00	3 400,00
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	Opération d'équipement n° 100 (5)	102 540,22	241 500,00	241 500,00
	Opération d'équipement n° 810 (5)	12 003,04	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 811 (5)	544 138,38	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 813 (5)	887 291,39	60 000,00	60 000,00
	Opération d'équipement n° 815 (5)	346 626,92	28 000,00	28 000,00
	Opération d'équipement n° 817 (5)		1 150 000,00	1 150 000,00
	Opération d'équipement n° 818 (5)	59 717,20	275 000,00	275 000,00
	Opération d'équipement n° 819 (5)	275 000,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>2 596 754,15</b>	<b>2 057 100,00</b>	<b>2 057 100,00</b>
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées</b>	<b>161 550,00</b>	<b>150 000,00</b>	<b>150 000,00</b>
1641	Emprunts en euros	161 000,00	148 900,00	148 900,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	550,00	1 100,00	1 100,00
<b>020</b>	<b>Dépenses imprévues ( investissement )</b>	<b>90 862,18</b>	<b>52 727,25</b>	<b>52 727,25</b>
020	Dépenses imprévues ( investissement )	90 862,18	52 727,25	52 727,25
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>252 412,18</b>	<b>202 727,25</b>	<b>202 727,25</b>
	<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE</b>	<b>2 849 166,33</b>	<b>2 259 827,25</b>	<b>2 259 827,25</b>
<b>040</b>	<b>Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Reprises sur autofinancement antérieur (8)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
13913	Départements		0,00	0,00
<b>041</b>	<b>Opérations patrimoniales (10)</b>	<b>5 400,00</b>	<b>24 456,00</b>	<b>24 456,00</b>
2111	Terrains nus	5 400,00	9 000,00	9 000,00
2313	Constructions		15 456,00	15 456,00
	<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE</b>	<b>5 400,00</b>	<b>24 456,00</b>	<b>24 456,00</b>
	<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE</b> (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	<b>2 854 566,33</b>	<b>2 284 283,25</b>	<b>2 284 283,25</b>

Commune de PONT D'AIN - 01 - Budget Principal	BP	2019
---	----	------

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>B1</b>

	+
RESTES A REALISER 2018 (11)	179 848,82
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
	=
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>2 464 132,07</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	197 970,00	227 000,00	227 000,00
1322	Régions		81 000,00	81 000,00
1323	Départements	29 970,00	0,00	0,00
1328	Autres	5 000,00	0,00	0,00
1341	Dotations d'équipement des territoires ruraux	20 000,00	46 000,00	46 000,00
1342	Amendes de police	30 000,00	0,00	0,00
1348	Autres	113 000,00	100 000,00	100 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 397,00	330,00	330,00
1676	Dettes envers locataires-acquéreurs	1 397,00	330,00	330,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		199 367,00	227 330,00	227 330,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	885 517,33	650 314,90	650 314,90
10222	F.C.T.V.A.	100 000,00	150 000,00	150 000,00
10226	Taxe d'aménagement	350 000,00	25 000,00	25 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	435 517,33	475 314,90	475 314,90
165	Dépôts et cautionnements reçus	550,00	1 100,00	1 100,00
27	Autres immobilisations financières	1 000,00	1 000,00	1 000,00
274	Prêts	1 000,00	1 000,00	1 000,00
024	Produits de cessions	5 400,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		892 467,33	652 414,90	652 414,90
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		1 091 834,33	879 744,90	879 744,90
021	Virement de la section de fonctionnement	280 000,00	270 000,00	270 000,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)(7)(8)	31 688,98	33 095,15	33 095,15
28041512	GFP de rattachement - Bâtiments et installations	11 986,00	11 986,00	11 986,00
28041582	Autres groupements - Bâtiments et installations	15 477,00	17 798,00	17 798,00
280421	Privé - Biens mobiliers, matériel et études	4 123,98	3 209,15	3 209,15
281538	Autres réseaux	102,00	102,00	102,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		311 688,98	303 095,15	303 095,15
041	Opérations patrimoniales (9)	5 400,00	24 456,00	24 456,00
1021	Dotation	5 400,00	9 000,00	9 000,00
2031	Frais d'études		15 456,00	15 456,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE		317 088,98	327 551,15	327 551,15
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		1 408 923,31	1 207 296,05	1 207 296,05

+

RESTES A REALISER 2018 (10)

129 774,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)

1 127 062,02

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

2 464 132,07

Commune de PONT D'AIN - 01 - Budget Principal	BP	2019
<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>	
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>B2</b>	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

## III - VOTE DU BUDGET

III

## DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 100  
LIBELLE : Travaux bâtiments communaux  
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
<b>DEPENSES</b>		<b>670 567,63</b>	<sup>a</sup> <b>11 656,86</b>	<b>241 500,00</b>	<sup>b</sup> <b>241 500,00</b>	<sup>b</sup>
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
<b>204</b>	<b>Subventions d'équipement versées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>446 298,07</b>	<b>2 550,00</b>	<b>171 500,00</b>	<b>171 500,00</b>	
21311	Hôtel de ville	76 890,89	0,00	0,00	0,00	
21312	Bâtiments scolaires	82 087,76	0,00	92 700,00	92 700,00	
21318	Autres bâtiments publics	175 422,22	0,00	38 300,00	38 300,00	
2132	Immeubles de rapport	88 263,74	2 550,00	10 500,00	10 500,00	
2135	Installat° générales, agencements, aménagement	23 633,46	0,00	0,00	0,00	
2184	Mobilier	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00	
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours</b>	<b>224 269,56</b>	<b>9 106,86</b>	<b>70 000,00</b>	<b>70 000,00</b>	
2313	Constructions	224 269,56	9 106,86	70 000,00	70 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2018 (2)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		<sup>c</sup> <b>0,00</b>	<sup>d</sup> <b>0,00</b>
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
1322	Régions	0,00	0,00
1323	Départements	0,00	0,00
1328	Autres	0,00	0,00
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

**RESULTAT = (c+d) - (a+b)**  
Excédent de financement si positif  
Besoin de financement si négatif

**-253 156,86**

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 810

LIBELLE : Construction d'un DOJO

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
<b>DEPENSES</b>		481 589,23	a 720,00	0,00	b 0,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	481 589,23	720,00	0,00	0,00	
2313	Constructions	481 589,23	720,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2018 (2)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	c 0,00	d 0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
1341 Dotation d'équipement des territoires ruraux	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>-720,00</b>
---	----------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 811  
LIBELLE : Aménagement du Champ de Foire  
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
<b>DEPENSES</b>		689 358,79	a 10 898,27	0,00	b 0,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	139 645,00	0,00	0,00	0,00	
2041582	Autres groupements - Bâtiments et installations	139 645,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	549 713,79	10 898,27	0,00	0,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniques	549 713,79	10 898,27	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2018 (2)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	<b>c 0,00</b>	<b>d 81 000,00</b>
13	Subventions d'investissement	81 000,00
1322	Régions	81 000,00
13251	GFP de rattachement	0,00
1342	Amendes de police	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>70 101,73</b>
---	------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;  
 (2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;  
 (3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.  
 (4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 813  
LIBELLE : Mise en accessibilité bâtiments  
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
<b>DEPENSES</b>		167 451,33	11 328,00 <sup>a</sup>	60 000,00	60 000,00 <sup>b</sup>	60 000,00 <sup>b</sup>
20	Immobilisations incorporelles	15 456,00	0,00	0,00	0,00	
2031	Frais d'études	15 456,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	151 995,33	11 328,00	60 000,00	60 000,00	
2313	Constructions	6 776,36	11 328,00	60 000,00	60 000,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniques	145 218,97	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2018 (2)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	<b>0,00<sup>c</sup></b>	<b>0,00<sup>d</sup></b>
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
1341 Dotation d'équipement des territoires ruraux	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>-71 328,00</b>
---	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 815

LIBELLE : Camping

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
<b>DEPENSES</b>		338 320,48	a 116 428,91	28 000,00	b 28 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	15 038,40	0,00	7 000,00	7 000,00	
2132	Immeubles de rapport	15 038,40	0,00	7 000,00	7 000,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	323 282,08	116 428,91	21 000,00	21 000,00	
2313	Constructions	247 973,57	116 428,91	21 000,00	21 000,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniques	75 308,51	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2018 (2)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	c 29 970,00	d 0,00
13 Subventions d'investissement	29 970,00	0,00
1323 Départements	29 970,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>-114 458,91</b>
---	--------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 817

LIBELLE : Groupe scolaire

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
<b>DEPENSES</b>		0,00	a 0,00	1 150 000,00	b 1 150 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	1 150 000,00	1 150 000,00	
2313	Constructions	0,00	0,00	1 150 000,00	1 150 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2018 (2)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	c 0,00	d 0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>-1 150 000,00</b>
---	----------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 818  
LIBELLE : Liaison piétonne rue B. Savarin - Champ de Foire  
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
<b>DEPENSES</b>		128 809,03	a 0,00	275 000,00	b 275 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	128 809,03	0,00	275 000,00	275 000,00	
2313	Constructions	120 649,43	0,00	0,00	0,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniques	8 159,60	0,00	275 000,00	275 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2018 (2)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	c 0,00	d 0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>-275 000,00</b>
---	--------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;  
 (2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;  
 (3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.  
 (4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 819  
LIBELLE : Parking de covoiturage  
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
<b>DEPENSES</b>		217 710,09	a 288,00	0,00	b 0,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	217 710,09	288,00	0,00	0,00	
2313	Constructions	1 293,12	0,00	0,00	0,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniques	207 304,48	288,00	0,00	0,00	
238	Avances et acomptes versés sur commandes	9 112,49	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2018 (2)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	<b>c 0,00</b>	<b>d 46 000,00</b>
13 Subventions d'investissement	0,00	46 000,00
1341 Dotation d'équipement des territoires ruraux	0,00	46 000,00
1348 Autres	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours	0,00	0,00
238 Avances et acomptes versés sur commandes	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>45 712,00</b>
---	------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Commune de PONT D'AIN - 01 - Budget Principal	BP	2019
---	----	------

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE CREDITS DE TRESORERIE (1)</b>	<b>A2.1</b>

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
519      Crédits de trésorerie (Total)						

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

<b>Commune de PONT D'AIN - 01 - Budget Principal</b>	<b>BP</b>	<b>2019</b>
--	-----------	-------------

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE</b> <b>REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)</b>	<b>A2.2</b>

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
<b>164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)</b>					3 080 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					3 080 000,00									
MON229523EUR	CFFL	06/04/2005		01/09/2005	460 000,00	F		4.03	4.03		T	X	N	A-1
A0110135	CAISSE D' EPARGNE RHONE ALPES	26/02/2010		25/05/2011	1 500 000,00	F		3.89	3.68136		T	X	N	A-1
08689560	SA BANQUE POPULAIRE BOURGOGNE FRANCHE COMTE	31/12/2014		07/04/2015	100 000,00	F		2.18	2.19992		T	X	N	A-1
2015-101	AGENCE FRANCE LOCALE - SOCIETE TERRITORIALE	04/12/2015		21/03/2016	1 020 000,00	F		1.84	1.8808		T	C	N	A-1
<b>Total général</b>					3 080 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

## IV - ANNEXES

## IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

## A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 01/01/2019											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2019	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (16)	
<b>164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)</b>		0,00		2 284 236,72					148 736,45	69 859,17	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		2 284 236,72					148 736,45	69 859,17	0,00	0,00
MON229523EUR	N	0,00		318 187,78	16,42	F		4,03	13 879,52	12 614,96	0,00	0,00
A0110135	N	0,00		1 051 026,57	12,08	F		3,68136	68 371,15	40 446,93	0,00	0,00
08689560	N	0,00		65 022,41	6,00	F		2,19992	9 819,10	1 337,58	0,00	0,00
2015-101	N	0,00		849 999,96	14,92	F		1,8808	56 666,68	15 459,70	0,00	0,00
<b>Total général</b>		0,00		2 284 236,72					148 736,45	69 859,17	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

## IV - ANNEXES

## IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

## A2.3

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2019 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
<b>Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)</b>														
<b>TOTAL (A)</b>		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %
<b>Barrière simple (B)</b>														
<b>Option d'échange (C)</b>														
<b>Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)</b>														
<b>Multiplicateur jusqu'à 5 (E)</b>														
<b>Autres types de structures (F)</b>														
<b>TOTAL GENERAL</b>		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) Capital restant dû : En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

## IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

A2.4

Indices sous-jacents		(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
<b>Structure</b>							
<b>(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)</b>	Nombre de produits	4					
	% de l'encours	100,00%					
	Montant en euros	2 284 236,72					
<b>(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier</b>	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
<b>(C) Option d'échange (swaption)</b>	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
<b>(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé</b>	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
<b>(E) Multiplicateur jusqu'à 5</b>	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
<b>(F) Autres types de structures</b>	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2019 après opérations de couverture éventuelles.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS</b>	<b>A3</b>

CHOIX DU CONSEIL MUNICIPAL			Délibération du
<b>Biens de faible valeur</b> Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) :			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
Linéaire	Subvention d'équipement à des personnes privées	5	
Linéaire	Subvention d'équipement à un groupement de collectivités	15	

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES</b>	<b>A6.1</b>

**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B</b>		201 627,25	201 627,25
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		148 900,00	148 900,00
1641	Emprunts en euros	148 900,00	148 900,00
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		52 727,25	52 727,25
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues ( investissement )	52 727,25	52 727,25
020	Dépenses imprévues ( investissement )	52 727,25	52 727,25

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	201 627,25	179 848,82	D001 0,00	381 476,07

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble

## IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN  
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES

A6.2

## RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>479 095,15</b>	<b>III 479 095,15</b>
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>		<b>176 000,00</b>	<b>176 000,00</b>
10222	Dotations, fonds divers et réserves	150 000,00	150 000,00
10226	Taxe d'aménagement	25 000,00	25 000,00
274	Autres immobilisations financières	1 000,00	1 000,00
<b>Ressources propres internes de l'année (b)(3)</b>		<b>303 095,15</b>	<b>303 095,15</b>
28041512	GFP de rattachement - Bâtiments et installations	11 986,00	11 986,00
28041582	Autres groupements - Bâtiments et installations	17 798,00	17 798,00
280421	Privé - Biens mobiliers, matériel et études	3 209,15	3 209,15
281538	Autres réseaux	102,00	102,00
024	Produits de cessions	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	270 000,00	270 000,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
<b>Total ressources propres disponibles</b>	<b>479 095,15</b>	<b>129 774,00</b>	<b>1 127 062,02</b>	<b>475 314,90</b>	<b>2 211 246,07</b>

	Montant
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>II 381 476,07</b>
<b>Ressources propres disponibles</b>	<b>IV 2 211 246,07</b>
<b>Solde</b>	<b>V = IV - II (6) + 1 829 770,00</b>

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

<b>Commune de PONT D'AIN - 01 - Budget Principal</b>	<b>BP</b>	<b>2019</b>
--	-----------	-------------

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT</b>	<b>B1.1</b>

**ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)**

Designation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2019	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					52 244,35	17 525,68										704,95	4 091,07	
TENNIS CLUB PONDINOIS	2007	X	Travaux sur courts de tennis	CAISSE D'EPARGNE RHONE ALPES	52 244,35	17 525,68	3,75	M	F	4,5	F		4,5			704,95	4 091,07	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					5 754 201,85	5 477 438,74										56 554,20	73 918,58	
SEMCODA	2003	X	Construction de 12 logements-rue Bernard Gangloff	CDC RHONE ALPES	92 059,86	78 248,84	34,25	A	F	4,2	F		4,2			1 525,85	1 519,47	
SEMCODA	2003	X	Construction 12 logements-rue Bernard Gangloff	CDC RHONE ALPES	295 191,95	202 920,29	19,25	A	F	4,2	F		4,2			3 956,94	7 911,67	
ALFA3A	2010	X	ALFA 3A - 2 PLAI - 40 rue Louise de Savoie	Caisse dépôts et consignations	65 823,20	37 012,07	7,33	A	F	1,05	F		1,05			388,63	3 907,49	
ALFA3A	2010	X	ALFA 3A - 2 PLAI - 58 rue Louise de Savoie	Caisse dépôts et consignations	59 486,40	39 091,86	11,33	A	F	1,05	F		1,05			410,46	2 797,65	
LOGIDIA	2014	X	7 logements aidés-Domaine des Belles Feuilles	CDC RHONE ALPES	121 088,78	114 570,91	44,42	A	F	2,35	F		2,35			2 692,42	1 456,42	
LOGIDIA	2014	X	7 logements aidés-Domaine des Belles Feuilles	CDC RHONE ALPES	86 988,91	81 012,47	39,42	A	F	1,55	F		1,55			1 255,69	1 516,81	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

<b>Commune de PONT D'AIN - 01 - Budget Principal</b>	<b>BP</b>	<b>2019</b>
--	-----------	-------------

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT</b>	<b>B1.1</b>

**ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)**

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2019	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
LOGIDIA	2014	X	7 logements aidés - Domaine Belles Feuilles	CDC RHONE ALPES	226 616,85	209 910,56	34,42	A	F	2,35	F	2,35				4 932,90	3 903,53	
LOGIDIA	2014	X	7 logements aidés-Domaine des Belles Feuilles	CDC RHONE ALPES	233 540,32	209 860,22	34,42	A	F	0,8	F	0,8				1 678,88	5 179,51	
SEMCODA	2015	X	Semcoda - PLS foncier - 29 logements rue Saint Exupéry	CDC RHONE ALPES	427 418,78	416 909,52	45,92	A	F	1,86	F	1,86				7 752,70	5 451,93	
SEMCODA	2015	X	Semcoda - PLS - 29 logements rue Saint Exupéry	CDC RHONE ALPES	665 050,32	642 142,16	35,92	A	F	1,86	F	1,86				11 943,85	11 774,62	
SEMCODA	2015	X	Semcoda - CPLS - 29 logements rue Saint Exupéry	CDC RHONE ALPES	1 006 315,48	971 138,84	35,92	A	F	1,79	F	1,79				17 383,39	18 061,96	
SEMCODA	2018	X	ZAC Maladières I : 20 logements PSLA	Crédit Fédéral de Crédit Mutuel	1 943 760,00	1 943 760,00	30,17	A	V	1,75	V	1,75	A-6			0,00	0,00	
ALFA3A	2018	X	ALFA 3A - 7 logements PLUS-PLAI - Allée des Jardiniers	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	53 626,00	53 626,00	49,00	A	F	1,35	F	1,35				429,23	757,92	
ALFA3A	2018	X	ALFA 3A - 7 logements PLUS-PLAI - Allée des Jardiniers	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	229 540,00	229 540,00	39,00	A	F	0,55	F	0,55	A-6			749,73	5 146,09	
ALFA3A	2018	X	ALFA 3A - 7 logements PLUS-PLAI - Allée des Jardiniers	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	111 665,00	111 665,00	49,00	A	F	0,55	F	0,55	A-6			364,72	1 946,37	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

<b>Commune de PONT D'AIN - 01 - Budget Principal</b>	<b>BP</b>	<b>2019</b>
--	-----------	-------------

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT</b>	<b>B1.1</b>

**ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)**

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2019	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
ALFA3A	2018	X	ALFA 3A - 7 logements PLUS-PLAI - Allée des Jardiniers	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	136 030,00	136 030,00	39,00	A	F	1,35	F		1,35			1 088,81	2 587,14	
<b>TOTAL GENERAL</b>					5 806 446,20	5 494 964,42										57 259,15	78 009,65	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

Commune de PONT D'AIN - 01 - Budget Principal	BP	2019
---	----	------

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT</b>	<b>B1.2</b>

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	4 796,02
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	218 595,62
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
<b>Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice</b>	<b>I=A+B+C-D</b>	<b>223 391,64</b>
<b>Recettes réelles de fonctionnement de l'exercice</b>	<b>II</b>	<b>1 989 670,00</b>
<b>Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)</b>	<b>I/II</b>	<b>11,23%</b>

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

## IV - ANNEXES

IV

## AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2019

C1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE (b)</b>		<b>4</b>	<b>0</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>0</b>	<b>4</b>
Attaché Territorial	A	1	0	1	1	0	1
Adjoint administratif	C	1	0	1	1	0	1
Adjoint administratif ppal 1° cl	C	1	0	1	1	0	1
Adjoint administratif ppal 2° cl	C	1	0	1	1	0	1
<b>FILIERE TECHNIQUE (c)</b>		<b>11</b>	<b>1,98</b>	<b>12,98</b>	<b>11,69</b>	<b>1,29</b>	<b>12,98</b>
Technicien	B	1	0	1	1	0	1
Adjoint technique	C	7	1,98	8,98	7,69	1,29	8,98
Adjoint technique ppal 1° cl	C	3	0	3	3	0	3
<b>FILIERE SOCIALE (d)</b>		<b>1</b>	<b>3,55</b>	<b>4,55</b>	<b>1,93</b>	<b>2,62</b>	<b>4,55</b>
Agent spéc. ppal 2cl écoles mat.	C	1	3,55	4,55	1,93	2,62	4,55
<b>FILIERE ANIMATION (i)</b>		<b>0</b>	<b>0,51</b>	<b>0,51</b>	<b>0</b>	<b>0,51</b>	<b>0,51</b>
Adjoint d'animation	C	0	0,51	0,51	0	0,51	0,51
<b>TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)</b>		<b>16</b>	<b>6,04</b>	<b>22,04</b>	<b>17,62</b>	<b>4,42</b>	<b>22,04</b>

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

Commune de PONT D'AIN - 01 - Budget Principal	BP	2019
---	----	------

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2019</b>	<b>C1</b>

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2019	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
<b>Agent occupant un emploi permanent (6)</b>				0,00		
Adjoint d'animation	C	ANIM	348	0,00		CDD
Agent spéc. ppal 2cl écoles mat.	C	S	351	0,00		CDD
Agent spéc. ppal 2cl écoles mat.	C	S	351	0,00		CDD
Agent spéc. ppal 2cl écoles mat.	C	S	351	0,00		CDD
Adjoint technique	C	TECH	348	0,00		CDD
Adjoint technique	C	TECH	348	0,00		CDD
Adjoint technique	C	TECH	348	0,00		CDD
Adjoint technique	C	TECH	348	0,00		CDD
Adjoint technique	C	TECH	348	0,00		CDD
Adjoint technique	C	TECH	348	0,00		CDD
<b>TOTAL GENERAL</b>				<b>0,00</b>		

<b>Commune de PONT D'AIN - 01 - Budget Principal</b>	<b>BP</b>	<b>2019</b>
--	-----------	-------------

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2019</b>	<b>C1</b>

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A/autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS</b> <b>LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER</b> <b>(articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)</b>	<b>C2</b>

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à .....  
Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.

La nature de l'engagement (1)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public</u> (2)				
<u>Détention d'une part du capital</u> 31/12/1988 15/06/2015	SEMCODA AGENCE FRANCE LOCALE - SOCIETE TERRITORIALE	Société SEMCODA AGENCE FRANCE LOCALE - SOCIETE TERRITORIALE	Société Française Société Française	13 479,00 34 200,00
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif);

(2) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

## IV - ANNEXES

IV

**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS  
LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE  
OU L'ETABLISSEMENT**

C3.1

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
<b>Etablissements publics de coopération intercommunale</b>			
Communauté de Communes Rives de l'Ain - Pays du Cerdon SIEA	01/01/2012	Taxe professionnelle unique + fiscalité additionnelle Sans fiscalité propre	0,00 66 202,36
Syndicat intercommunal des Eaux Ain - Veyle - Revermont	17/05/2004	Sans fiscalité propre	0,00
<b>Autres organismes de regroupement</b>			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU+fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS</b> <b>LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE</b>	<b>C3.3</b>

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
Régie directe	ZAC des Maladières	01/12/2010	14/12/2010	21010304000114	SPA	oui
Service affermé	Assainissement collectif			21010304000072	SPIC	oui

## IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS  
LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

C3.4

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
Bail commercial (Epicerie)	Epicerie			SPIC
Bail commercial (Karting)	Karting			SPIC
Bail commercial (Poste)	La Poste	01/06/2016	01/02/2016	SPIC
Gérance	Camping			SPIC

## IV - ANNEXES

IV

## DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

D1

Libellés	Bases notifiées	Variation des bases / 2018 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux / 2018 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / 2018 (%)
Taxe d'habitation	3 870 245,00	7,110	8,750	0,000	338 646,00	7,110
Taxe foncière sur les propriétés bâties	3 636 565,00	7,951	12,130	0,000	441 115,00	7,951
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	35 421,00	4,462	30,150	0,000	10 679,00	4,461
<b>TOTAL</b>	<b>7 542 231,00</b>	<b>7,501</b>			<b>790 440,00</b>	<b>7,541</b>

## IV - ANNEXES

IV

## ARRETE ET SIGNATURES

D2

Présenté par le Maire,  
A Pont-d'Ain, le 18/03/2019  
Le Maire,

Nombre de membres en exercice : 20  
Nombre de membres présents : 15  
Nombre de suffrages exprimés : 17  
VOTES : Pour : 17  
          Contre : 0  
          Abstention : 0

Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session Ordinaire.  
A Pont-d'Ain, le 18/03/2019

Date de convocation : 12/03/2019

Les membres du Conseil Municipal,

Gérard GUICHARD	
Jean-Paul PERRET	
Anne PAGAN	
Daniel DUSSOLIN	
Martine BEAULIEU	
Marie-Claire BULLIFFON	
Jamel BENGORINE	
Franck BONNAUD	
Vincent BONNIER	
Alain CLERC (procuration à MC. BULLIFFON)	
Magalie CONTY (Absente)	
Frédéric CRASSIN	
Jean-Louis DESCHER	

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>D2</b>

Léontina GARNIER	
Philippe JOSIEN	
Valéry MORTIER (Absent)	
Nénad PAVLOVIC	
Jean-Claude PITTON	
Karima RABEHI (procuration à L. GARNIER)	
Annabelle TURC (Absente excusée)	

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le ....., et de la publication le .....

A Pont-d'Ain, le .....

## SOMMAIRE

### I. Informations générales

- p.2 A - Informations statistiques, fiscales et financières  
 p.3 B - Modalités de vote du budget

### II. Présentation générale du budget

- p.4 A1 - Vue d'ensemble - Sections  
 p.5 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres  
 p.6 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres  
 p.8 B1 - Balance générale du budget - Dépenses  
 p.9 B2 - Balance générale du budget - Recettes

### III. Vote du budget

- p.10 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses  
 p.13 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes  
 p.15 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses  
 p.17 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes  
 p.19 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

<b>IV – ANNEXES</b>		<b>Jointes</b>	<b>Sans Objet</b>
<b>A - Eléments du bilan</b>			
p.27	A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	X	
p.28	A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	X	
p.30	A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
p.31	A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
	A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		X
	A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme		X
	A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes		X
p.32	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
	A4 - Etat des provisions		X
	A5 - Etalement des provisions		X
p.33	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.34	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
	A8 - Etat des charges transférées		X
	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
<b>B - Engagements hors bilan</b>			
p.35	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	X	
p.38	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement	X	
	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail		X
	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
	B1.5 - Etat des autres engagements donnés		X
	B1.6 - Etat des engagements reçus		X
	B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget		X
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		X
<b>C - Autres éléments d'informations</b>			
p.39	C1 - Etat du personnel	X	
p.42	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	X	
p.43	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	X	
	C3.2 - Liste des établissements publics créés		X
p.44	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	X	
p.45	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	X	
<b>D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures</b>			
p.46	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes	X	
p.47	D2 - Arrêté et signatures	X	

(1) Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas la collectivité, ni au titre de l'exercice, ni au titre du détail des comptes du bilan. Dans ce cas, cochez la case « sans objet » correspondante. ( Ne pas produire d'état néant)